

CHAMPIONNAT DU SUD 2023

TROPHEE DU SUD KFS 2023



REGLEMENT SPORTIF

Les Ligues de Karting **Occitanie-Méditerranée, Occitanie/Pyrénées et Nouvelle Aquitaine Sud** organisent, avec le concours de la FFSA, le Championnat du Sud 2023 et le Trophée du Sud KFS 2023.

Les trois Ligues de Karting sont responsables de l'organisation de ce Championnat et de ce Trophée.

Ce Championnat se déroule en une série de 5 épreuves, sur une période allant du 04 Mars au 28 MAI 2023. Les épreuves se dérouleront en Occitanie-Méditerranée ; Occitanie-Pyrénées et Nouvelle Aquitaine Sud.

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent de la Réglementation FFSA (Règlements CIK-FIA et Annexes FFSA de l'année en cours).

Ce Championnat et ce Trophée seront organisés conformément aux prescriptions du Règlement Technique FFSA sans dérogation.

REGLEMENT

1) Dans ce document, les intitulés sont énoncés aux seules fins de commodité et ne font pas partie du présent Règlement Sportif.
Toute modification du règlement, préalablement visée devra être impérativement validée par la FFSA.

OBLIGATIONS GENERALES

2) Tous les Pilotes, Concurrents et Officiels participant au Championnat du Sud et au Trophée du Sud KFS s'engagent à observer toutes les dispositions du Code Sportif International (« le Code »), du Code de Conduite sur Circuits de Karting, le Règlement Technique de Karting (« le Règlement Technique »), les Prescriptions Générales applicables aux Compétitions internationales et Championnats, Coupes et Trophées FFSA de Karting.

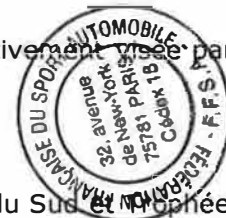
Le Règlement Particulier de la Compétition, le présent Règlement Sportif et les Annexes FFSA.

3) Seule la FFSA est habilitée à accorder des dérogations au présent Règlement particulier.

PRINCIPE ET DEROULEMENT

4) Calendrier des compétitions du championnat du Sud et du Trophée du Sud KFS

Dates	Lieu	ASK
04 & 05 Mars 2023	ALES	ASK CEVENOLE
25 & 26 Mars 2023	LAYRAC	ASK Bordeaux Gironde
08 & 09 Avril 2023	GANGES	ASSK LGM
29 & 30 Avril 2023	BELMONT sur RANCE	ASK AVEYRON
27 & 28 MAI 2023	MURET	ASK 31



5) La Compétition aura le statut de compétition nationale.

6a) Chaque compétition comportera : Essais qualificatifs, 2 manches qualificatives, une super manche, et une finale, les positions au départ de la finale seront déterminées par le classement à l'issue des manches qualificatives.

6b) Déroulement de la compétition :

Intitulé	Catégorie	Durée
Essais qualificatifs	Toutes catégories	6 minutes
Manches Qualificatives et super manche	Toutes catégories	10km par temps sec 8km par temps de pluie
Finale	Mini 60 Autres catégories	12km par temps sec 10km par temps de pluie 17km par temps sec 15km par temps de pluie

CLASSEMENTS

7a) Attribution des points pour le classement du Championnat du Sud et Trophée du Sud KFS.

Tout pilote prenant part à une épreuve du Championnat du Sud et/ou du Trophée du Sud KFS, peut marquer des points.

Le mode d'attribution des points servant au classement du Sud et/ou du Trophée du Sud KFS sera le suivant :

Le classement à l'issue des manches qualificatives + super manche et de la finale de chaque épreuve donnera lieu à l'attribution des points suivants aux 25 premiers pilotes classés, selon le barème suivant :

35 points au 1er	16 points au 10ème	7 points au 19ème
30 points au 2ème	15 points au 11ème	6 points au 20ème
26 points au 3ème	14 points au 12ème	5 points au 21ème
23 points au 4ème	13 points au 13ème	4 points au 22ème
21 points au 5ème	12 points au 14ème	3 points au 23ème
20 points au 6ème	11 points au 15ème	2 points au 24ème
19 points au 7ème	10 points au 16ème	1 point au-delà du 24ème
18 points au 8ème	9 points au 17ème	
17 points au 9ème	8 points au 18 ^{ème}	



Le pilote ayant réalisé la pole position se verra attribuer un bonus de **2 points** supplémentaires.

Le pilote ayant réalisé le meilleur tour chronométré lors de la finale se verra attribuer un bonus de **2 points** supplémentaires. Ces 2 points resteront acquis même dans le cas de résultat décompté.

Préambule : Une épreuve = deux résultats (Manches qualificatives et Finale).

Le Championnat du Sud et le Trophée du Sud KFS, comptent 5 épreuves soit 10 résultats.

Le classement final sera établi sur la base des 9 meilleurs résultats obtenus plus l'ensemble des points bonus. Tout pilote participant à au moins deux épreuves sera classé.

Concernant le trophée du Sud KFS : Le classement final sera établi sur la base des 9 meilleurs résultats obtenus plus l'ensemble des points bonus. Tout pilote participant à au moins deux épreuves sera classé.

7b) Disqualification :

Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant à la disqualification de l'épreuve, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette épreuve. Ce résultat ne pourra pas être repris comme l'épreuve à décompter.

7c) Classement général final du Championnat du Sud et du Trophée du SUD KFS

Tout pilote classé pourra prétendre au classement final. Tout pilote prenant part à une épreuve du Championnat du Sud et du Trophée du Sud KFS marquera des points. Sauf dans le cas d'une disqualification de la manifestation et dans le cas où il ne serait pas en conformité avec les articles 10e à 10l du présent règlement.

Tout pilote ne participant pas à une épreuve marquera automatiquement zéro point au classement des manches qualificatives + super manche et en finale.

NB : Un classement séparé de la catégorie KZ2 sera établi (KZ2, KZ2 Master, KZ2 Gentleman).

Un classement séparé sera établi pour la catégorie Sénior, Master, Gentleman.

Un classement séparé sera établi pour la catégorie KFS130, KFS145, KFS160.

Un classement séparé sera établi pour la catégorie KA100-130, KA100-145, KA100-160.

Les 5 épreuves du Championnat du Sud et du Trophée du Sud KFS sont : Alès, Layrac, Ganges, Belmont sur Rance et Muret.

En cas d'ex aequo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex-aequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

A l'issue de chaque épreuve du Championnat du Sud et du Trophée du Sud KFS, un classement général provisoire sera publié sur les sites, www.karting-midipyrenees.fr, www.karting-aquitaine.fr et www.karting-sud.com

A l'issue des cinq épreuves du Championnat du Sud et du Trophée du Sud KFS, un classement final sera établi et publié sur les sites www.karting-midipyrenees.fr, www.karting-aquitaine.fr et www.karting-sud.com

La responsable du Championnat du Sud est Mme Patricia FARGUES

Le responsable du classement du Trophée du Sud KFS est M. Serge TERRASSE

**CANDIDATURES DES CONCURRENTS : LICENCES**

8) Le Championnat du Sud et/ou du Trophée du Sud KFS seront ouverts à tout pilote détenteur d'une licence nationale ou internationale de Karting « Pilote concurrent conducteur » en cours de validité pour 2023, dans sa catégorie et à tout pilote étranger détenteur d'une licence nationale délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation de cette dernière ou d'une licence internationale délivrée par une ASN étrangère.

PILOTES ADMIS

9) Le Championnat du SUD et le Trophée du Sud KFS, sont open. Tout pilote d'une autre ligue peut y participer

Dans le cas d'un changement de catégorie en cours de saison, le pilote sera classé dans chacune des catégories auxquelles il aura participé.

KARTS ET MATERIELS ADMIS

10a) Définition du Règlement Technique de la catégorie correspondante. Tous les points du Règlement Technique devront être scrupuleusement respectés.

Catégorie	Type Moteur	Nombre	Plombage Moteur
Mini 60	VORTEX MINI FR	Un	<u>Oui</u>
Nationale	ROTAX J125 Max ROTAX J125 MAX EVO	Un	<u>Non</u>
Senior/Master/Gentleman	IAME X30 RL TAG C	Deux	<u>Non</u>
KZ2 Senior/KZ2Master/KZ2Gentleman	CIK-FIA	Deux	<u>Non</u>

Pour **les catégories coupes de marques**, le règlement 2023 de la coupe de marque sera appliqué.

CHASSIS - MOTEUR

10b) Chaque pilote ne pourra disposer, pour chaque journée que d'un châssis et d'un moteur plombé ou non (voir tableau ci-dessus) en catégorie Minime, Cadet, Nationale.

10c) Pour les catégories Mini60, Nationale, en cas de casse avérée du moteur sur la piste et dûment constatée par le Délégué Technique dès son entrée en parc assistance arrivée, le pilote pourra utiliser un moteur de secours mais sera pénalisé sur la grille au départ de la course suivant ce changement :

- si pas de série, pénalité de 10 places sur la grille de départ de la course suivante.
- si séries, pénalité de 5 places sur la grille de départ dans sa ligne pour la course suivante.

10d) Des mesures de niveau sonore pourront être effectuées dans toutes les catégories, pour tous les karts et cela conformément au Règlement Technique.

PNEUMATIQUES

10e) Achat / Réservation.

Les pneumatiques slick devront être réservés et achetés sur le site www.karting-midipyrenees.fr.
Les pneus seront scannés, et distribués en parc assistance.

Concernant les pneus pluie, le pilote pourra se fournir où il veut. Ces pneus seront scannés au début de la manifestation.

10f) Tout pilote qui participera à une course avec ses pneumatiques slick (neufs ou usagés) non achetés à l'organisation, **ne sera classé ni à la course, ni au Championnat.**

10g) Nombre.

Les pilotes disposeront dans les catégories suivantes :

KFS130, KFS145, KFS160 :

De deux trains de pneumatiques (quatre avant et quatre arrières) en gestion libre pour l'ensemble des cinq (5) épreuves.

KA100-130, KA100-145, KA100-160

De deux trains de pneumatiques (quatre avant et quatre arrières) en gestion libre pour l'ensemble des cinq (5) épreuves

Un seul train de pneumatique pluie (deux avant et deux arrières) autorisé par épreuve.

Faculté d'utilisation d'un train de pneumatiques pluie usagé (deux avant et deux arrière).

Deux pneus de secours pluie sont autorisés pour l'ensemble des cinq (5) épreuves.



MINI 60

Un seul train de pneumatiques slick (deux avant et deux arrières) autorisé par épreuve

Faculté d'utiliser un train de pneumatiques slick usagé mais obligatoirement ayant été utilisé lors d'une précédente épreuve du Championnat (pour les épreuves 2, 3,4 et 5).

Nationale

Un seul train de pneumatiques slick (deux avant et deux arrières) autorisé par épreuve

Faculté d'utiliser un train de pneumatiques slick usagé mais obligatoirement ayant été utilisé lors d'une précédente épreuve du Championnat (pour les épreuves 2, 3,4 et 5).

Un seul train de pneumatiques pluie (deux avant et deux arrières) autorisé par épreuve.

Faculté d'utilisation d'un train de pneumatiques (deux avant et deux arrières) pluie usagé.

Deux pneus de secours pluie sont autorisés pour l'ensemble des cinq (5) épreuves.

KZ2, KZ2 Master, KZ2 Gentleman, Senior, Master, Gentleman, Coupe de marque :

Un seul train de pneumatiques slick (deux avant et deux arrières) autorisé par épreuve.

Faculté d'utiliser un train de pneumatiques slick usagé mais obligatoirement ayant été utilisé lors d'une précédente épreuve du Championnat du Sud (pour les épreuves 2, 3,4 et 5).

Un seul train de pneumatique pluie (deux avant et deux arrières) autorisé par épreuve.

Faculté d'utilisation d'un train de pneumatiques pluie usagé (deux avant et deux arrière).

Deux pneumatiques de secours slick sont autorisés pour l'ensemble des CINQ (5) épreuves et achetés à l'organisation.

Deux pneus de secours pluie sont autorisés pour l'ensemble des CINQ (5) épreuves.

Coupes de Marque 2023

Un seul train de pneumatiques slick (deux avant et deux arrières) autorisé par épreuve.

Faculté d'utiliser un train de pneumatiques slick usagé mais obligatoirement ayant été utilisé lors d'une précédente épreuve du Championnat du Sud (pour les épreuves 2, 3,4 et 5).

Un seul train de pneumatique pluie (deux avant et deux arrières) autorisé par épreuve.

Faculté d'utilisation d'un train de pneumatiques pluie usagé (deux avant et deux arrière).

Deux pneumatiques de secours slick sont autorisés pour l'ensemble des CINQ (5) épreuves et achetés à l'organisation.

Deux pneus de secours pluie sont autorisés pour l'ensemble des CINQ (5) épreuves.

10h). Crevaision : Procédure – Généralités

Pour toutes les catégories en cas de crevaision d'un pneumatique, le pilote devra la signaler à un Commissaire Technique dès son arrivée en parc arrivée.

Le pilote ne devra quitter en aucun cas le parc arrivé avant d'avoir signalé sa crevaision. Sinon, la crevaision ne pourra pas être prise en considération.

Un Commissaire Technique nommé à cet effet, notera à chaque épreuve et pour l'ensemble du Championnat, les noms des pilotes ayant procédé au remplacement de pneumatique(s) suite à crevaision, le type de pneumatique remplacé (slick, pluie, avant, arrière) ainsi que la catégorie à laquelle participaient les dits pilotes lors de la ou des crevaisons.



10i) Crevaison d'un pneumatique slick.

Pour les catégories Mini 60, Nationale, KZ2, KZ2 Master, KZ2 Gentleman, Senior, Master, Gentleman, Open, Coupes de Marques

Le pilote devra fournir un pneumatique slick neuf ou usagé acheté à l'organisation lors d'une précédente épreuve du Championnat.

Pour les catégories KFS et KA100. Le pneumatique de secours devra provenir du lot des 8 pneus affectés au championnat.


10j) Crevaison d'un pneumatique pluie.

Particularités concernant les catégories utilisant des pneumatiques pluie :

Le pilote devra fournir au Commissaire Technique pour vérification un pneumatique pluie de secours neuf ou usagé avant de procéder au remplacement du pneumatique crevé.

Chaque pilote aura droit à deux pneus pluie (1 AV, 1 AR) de secours pour l'ensemble des cinq (5) épreuves du Championnat et à utiliser uniquement en cas de crevaison.

10k) Pneumatiques pluie.

A chaque épreuve, les pneumatiques pluie seront obligatoirement présentés par les concurrents au délégué technique de l'épreuve, lors de la distribution des pneumatiques le samedi.

10l) Contrôle.

L'appareil de mesure MiniRAE Lite de la société « RAE Systems Inc. (USA) » sera utilisé en Essais Qualificatifs, Manches Qualificatives, et en finale pour vérifier que les pneumatiques sont en conformité avec le règlement.

La mesure COV des pneumatiques ne devra pas dépasser 5 ppm (valeur limite maximale) en toutes circonstances.

Note : La pollution des pneumatiques, par ex. par spray pour chaîne, doit être évitée car elle peut entraîner le dépassement de la valeur limite.

Si le contrôle permet d'établir qu'un ou plusieurs pneumatiques ne sont pas en conformité avec le règlement, le pilote concerné ne sera pas autorisé à poursuivre la compétition et fera l'objet d'un rapport et sera sanctionné par le collège des commissaires sportifs. Les réclamations et appels à l'encontre de cette procédure ne sont pas admises.

Les réclamations et appels en la matière n'ont pas d'effet suspensif.

			MINI 60	Nationale	KA100-130, KA100-145, KA100-160	KFS-130, KFS-145, KFS-160	Senior Master Gentleman	KZ2 KZ2 Master KZ2 Gentleman OPEN	Coupes de marques
Essais qualif + Manches qualif + Finale	PLUIE	Qt	Interdit	2 AV+2 AR	2 AV+2 AR Par course	Interdit	2 AV+2 AR	2 AV+2 AR	2 AV+2 AR
	SLICK	Qt	2 AV+2 AR	2 AV+2 AR	4 AV+4 AR pour les 5 courses	4 AV+4 AR	2 AV+2 AR	2 AV+2 AR	2 AV+2 AR
Gestion des pneumatiques			Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
Observations			Par épreuve	Par épreuve	Pneus pluie usagés autorisés	Pour les 5 épreuves	Par épreuve	Par épreuve	Par épreuve

11 - ATTRIBUTION DES NUMEROS DE COURSE

La Ligue organisatrice attribuera, à chaque pilote, un numéro de course.
Les numéros pourront être achetés auprès de l'organisateur.
Ils devront être placés selon le plan d'identification de la FFSA et ne devront subir aucune modification.

Le numéro de course attribué au pilote lors de la première épreuve à laquelle il participera, restera inchangé tout au long du Championnat du Sud et Trophée du Sud KFS.

Les numéros de course seront attribués suivant les critères ci-dessous :

- Catégorie MINI 60 : de 500 à 599
- Catégorie NATIONALE : de 400 à 499
- Catégorie KZ2 : de 1 à 99
- Catégorie KZ2 Master de 100 à 149
- Catégorie KZ2 Gentleman de 150 à 199
- Catégorie Senior : de 200 à 299
- Catégorie Master : de 300 à 349
- Catégorie Gentleman : de 350 à 399
- Catégorie KA100 130 Kg : de 600 à 649
- Catégorie KA100 145 Kg : de 700 à 749
- Catégorie KA100 160 Kg : de 800 à 849
- Catégorie KFS 130 Kg : de 650 à 699
- Catégorie KFS 145 Kg : de 750 à 799
- Catégorie KFS 160 Kg : de 850 à 899
- Catégorie Coupe de marque : 900 à 949
- Catégorie Open : 950 à 999



12 - CARBURANT

11) Le carburant devra obligatoirement être de l'E5 sans plomb 98.
Le carburant sera obligatoirement acheté à la station de référence définie par l'organisateur.
Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK-FIA de l'année en cours sont autorisées.
Des contrôles seront effectués à partir d'outils de contrôles agréés par la FFSA.
Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté, en cas de substitution d'essence.

13 - SECURITE GENERALE

Article 2.14 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

14 - REGROUPEMENTS DES CATEGORIES

14a) Afin de garantir une certaine unité lors de chaque épreuve du Championnat du Sud et Trophée du Sud KFS, les catégories seront séparées ou regroupées en fonction du nombre d'engagés et de la capacité d'accueil en nombre de karts de chaque piste utilisée.

Les catégories seront regroupées comme suit :

Mini 60
Nationale
KFS 130 Kg - KFS 145 Kg – KFS 160 Kg
KA100-130, KA100-145, KA100-160
KZ2 - KZ2 Master - KZ2 Gentleman
Senior – Master – Gentleman
Open

15 - DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT

Les épreuves du Championnat du Sud et Trophée du Sud KFS devront obligatoirement se dérouler selon le schéma défini par la Réglementation FFSA (règlement CIK-FIA et annexe FFSA).

15a) La compétition se compose d'Essais libres officiels, d'essais qualificatifs, de 2 Manches Qualificatives (la position de départ des manches qualificatives est définie suivant le temps des essais qualificatifs), d'une super manche (la position de départ de la super manche est définie par le classement à l'issue des 2 manches qualificatives) et d'une finale (la position de départ de la finale est définie par le classement à l'issue des 2 manches qualificatives + super manche).

15b) Les essais libres officiels se dérouleront le samedi suivant les circuits entre 08h00 et 12h30. Les éventuelles séances warm-up se dérouleront le dimanche matin. La présence du transpondeur (en état de marche sous la responsabilité du pilote) à partir de la **première séance d'essais libres officiels est obligatoire**, sous peine d'une amende de 100 €.

15c) La présence de tous les pilotes et concurrents est obligatoire au briefing ; tous devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs. L'horaire du briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

15d) Les essais qualificatifs pourront se dérouler conjointement avec des mesures de niveau sonore, pendant une séance limitée dans le temps, maximum 8 mn, avec un système de pointage électronique et mentionné dans le règlement particulier. Si nécessaire, les concurrents d'une même catégorie seront divisés en groupes selon le processus employé dans les épreuves nationales.

Durant les essais qualificatifs, tout arrêt en zone de réparation est interdit. Toutefois en cas d'arrêt, celui-ci est définitif.

15e) L'épreuve se déroulera selon le schéma suivant :
Essais qualificatifs, manches qualificatives (2), super manche et Finale.

Il n'y a pas de repêchage.

15f) Principe de déroulement.

L'épreuve se déroulera de la façon suivante :

Chaque catégorie disputera une manche d'essais qualificatifs, 2 manches qualificatives, une super manche et une finale.

15g) Attribution des points en manches qualificatives

Les points seront attribués comme suit :

- 0 point au 1^o
- 2 points au 2^o
- 3 points au 3^o
- 4 points au 4^o
- 5 points au 5^o

Et ainsi de suite par progression croissante d'un point par place de classement jusqu'au dernier. Les résultats obtenus par chaque pilote dans chacune des manches qualificatives sont additionnés et permettent d'établir un **classement intermédiaire et à l'issue des manches qualificatives** (super manche incluse).



Les éventuels ex-aequo seront départagés en fonction du classement des essais qualificatifs.

15h) Position au départ des manches qualificatives

- **Les positions au départ de la manche qualificative 1** seront déterminées par le classement des **essais qualificatifs**.
- **Les positions au départ de la manche qualificative 2** seront déterminées par le classement des **essais qualificatifs**.
- **Les positions au départ de la super manche** sera déterminée par le classement à l'issue des **2 manches qualificatives**.

15i) Finale : Un pilote ne pourra prétendre participer à la finale que s'il a effectivement participé aux manches qualificatives, la non-participation aux manches qualificatives ne pouvant être due qu'à un événement indépendant de la volonté du pilote et constatée par un officiel de l'épreuve. Le pilote pourra être refusé au départ de la finale sur décision du Collège des Commissaires Sportifs.

- **Les positions au départ de la finale** seront déterminées par le **classement à l'issue des manches qualificatives et de la super manche**.

16 - GRILLE DE DEPART

Article 2.19 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

17 - PROCEDURE DE DEPART

17a) Article 2.20a des Prescriptions Générales CIK-FIA.

17b) Sur demande du Directeur de Course, les Commissaires Sportifs pourront utiliser tout système vidéo ou électronique susceptible de les aider à prendre une décision. Les décisions des Commissaires Sportifs pourront prévaloir sur celles des Juges de Fait. Toute infraction aux dispositions du Code ou du présent Règlement Sportif relatives à la procédure de départ pourra entraîner la disqualification du pilote concerné de la Compétition.

18 - SUSPENSION D'UNE COURSE

Article 2.21 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

19 - REPRISE D'UNE COURSE

Article 2.22 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

20 - ARRIVEE

Article 2.23 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

21 - PARC FERME

Article 2.13 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

22 - INCIDENTS

Article 2.24 des Prescriptions Générales CIK-FIA.



23 - DROITS D'ENGAGEMENT

23a) Tout pilote désirant participer au Championnat devra avoir la possibilité de s'engager à une ou plusieurs épreuves ou à la totalité du Championnat.

Le montant de l'engagement par épreuve pour toutes les catégories est fixé à **110 €**.

Pour bénéficier de ce tarif, l'engagement doit parvenir à l'organisateur, au plus tard le dimanche de la deuxième semaine avant la course (J-13)

Au-delà de cette date et jusqu'au DIMANCHE de la semaine précédant la course, (J-6) le montant de l'engagement sera de **150 €**.

Au-delà de cette date (à partir de J-5), tout engagement sera refusé.

Inscription en ligne obligatoire, via le site www.karting-midipyrenees.fr.

Tout engagement est considéré comme ferme et définitif.

Aucun engagement ne sera remboursé en cas de non-participation à une épreuve, **sauf cas de force majeure reconnue, (maladie, accident, etc.)**. De même, aucun engagement ne sera remboursé en cas de non - participation à une épreuve du fait du report de celle-ci à une autre date ou/et du fait du changement du circuit où aura lieu l'épreuve.

24 – COMMUNICATION DES RESULTATS

24a) Nombre de participants

Les organisateurs doivent fournir toute facilité aux membres de la Commission Nationale de Karting de la FFSA, aux commissaires sportifs et techniques pour contrôler le nombre de participants de chaque épreuve et cela sans préavis.

24b) Rapport de clôture :

Les résultats de chaque épreuve du Championnat du Sud et Trophée du Sud KFS devront faire l'objet d'une rédaction complète des engagés et des participants classés dans le rapport de course obligatoire, signé par les responsables de l'épreuve en question.

Aucun résultat ne sera entériné par la FFSA si ce rapport ne parvient pas au secrétariat de la FFSA dans les 8 jours qui suivent chaque épreuve.

25 - DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM

A l'issue de chaque épreuve, une cérémonie de podium sera mise en place.

Les pilotes devront se présenter en combinaison de course.

Pour chaque non présentation au podium, une pénalité de **10 points** sera appliquée au Classement du championnat du Sud et/ou du Trophée du Sud KFS.

A l'issue du Championnat du Sud et **le 28 Octobre 2023**, aura lieu la Remise des prix et des Trophées 2023

A l'issue du Trophée du Sud KFS, une remise des prix aura lieu avec des trophées offerts par EVOKART. Tous les pilotes classés au Trophée du Sud KFS seront récompensés.



26 - MEDIA

Toute personne souhaitant faire des photos et/ou des films lors des manches du Championnat du Sud et Trophée du Sud KFS, devra faire une demande d'accréditation auprès de l'organisateur et du gérant du circuit où se déroulera l'épreuve et devra se présenter à la Direction de Course. En tout état de cause, afin de pouvoir accéder à la piste, à la prégrille et aux parcs départ et arrivée (accord préalable des Commissaires Techniques de l'épreuve pour les parcs), toute personne devra **obligatoirement être titulaire d'une licence FFSA en cours de validité ou une assurance RC professionnelle**. Dans ce cas, lors de la demande d'accréditation, il devra être fourni une attestation d'assurance à l'organisateur et au gérant du circuit où se déroulera l'épreuve.

27 - PADDOCK

Aucun **camping-car** ne sera autorisé à stationner à l'intérieur du Paddock.

Il est strictement interdit de monter ou décharger votre équipement tant que votre place dans le paddock ne vous sera pas allouée.

Il est interdit d'utiliser des véhicules à moteurs que ce soit thermique ou électrique dans les paddocks à l'exception de ceux de l'organisateur ou du personnel du circuit.

L'organisateur ainsi que le gérant du circuit déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradation de matériel. Chaque concurrent est responsable de son matériel pendant toute la durée de l'épreuve.

